

● Vol à voile

Le vol en planeur c'est surfer dans les airs avec les courants ascendants, c'est pouvoir admirer des paysages, faire de la géographie avec pour seule énergie l'énergie puisée dans l'atmosphère en dehors de la mise en l'air par avion remorqueur ou par treuil. Ce dernier de plus en plus utilisé pour des raisons d'économies sans aucune nuisance sonores pour l'environnement.

On peut dire que le vol à voile est à l'heure actuelle une activité sportive écologique très peu polluante, mais grâce à l'utilisation du treuil électrique alimenté par des cellules photovoltaïques, notre fédération veut faire de notre activité un modèle exemplaire de développement durable !

Objectif : 0 rejet !

Le vol se décompose selon 4 phases :

(1) - Le décollage :



Le treuil



- **L'avion-remorqueur** livre l'ascendance au vélivole sur un plateau !
- **Le décollage autonome** est réservé aux planeurs équipés d'un moteur. Soit le moteur est fixe, ce qui occasionne quelques sacrifices sur l'autel des performances, le planeur présente alors une ligne moins aérodynamique. Soit le dispositif est rétractable pour conserver une ligne épurée.



(2) - Le vol plané

Le planeur plane selon un angle de descente très faible permettant de parcourir des distances importantes seulement en consommant son altitude.

Cette distance parcourue en fonction de l'altitude s'appelle la finesse.

Les planeurs modernes atteignent des finesesses supérieures à 50 c'est-à-dire qu'ils peuvent parcourir 50 km pour une perte d'altitude de 1000 mètres à une vitesse propre à chaque machine fonction de leur aérodynamique.

La plage de vitesse de ces machines est comprise entre 80 et 280 km/h.

(3) - L'ascendance :

Bien, notre planeur est en l'air, il plane et descend donc doucement dans le ciel. Comment va-t-il rester en l'air et parcourir des centaines de kilomètres ? Grâce aux courants ascendants qui lui permettent de regagner de l'altitude, de « refaire le plein ».

Les courants sont de 3 types :

L'ascendance thermique : le sol est fait d'une multitude de zones contrastées. Le soleil frappant le sol chauffe donc plus ou moins ces zones. Des colonnes d'air chaud au contact des sols les plus

réchauffés s'élèvent (convection) et forment les cumulus de beau temps (dont les orages sont les conditions développements extrêmes). Pour rester dans ces colonnes (« pompes »), le pilote décrit des cercles en spirale et est ainsi entraîné en altitude.

L'ascendance dynamique : en zone montagneuse, le vent frappe parfois le relief sans pouvoir le contourner. La masse d'air décrit alors une vague de forme identique au relief que le planeur va emprunter en surfant dessus dans de longues lignes droites épousant le relief.

L'ascendance ondulatoire : en zone montagneuse, lorsque la masse d'air n'est pas perturbée par la convection, la vague de l'ascendance dynamique va rebondir après avoir sauté le relief. Ces rebonds sont autant de vagues que les planeurs surfent. Elles sont souvent marquées par de petits cumulus roulant sur eux-mêmes (« rotors ») et surtout par des nuages lenticulaires fixes dans le ciel malgré le vent fort.

(4) - et bien sûr atterrissage.

Le planeur est aussi utilisé en voltige aérienne où la technique, la maîtrise du pilotage, atteint son sommet.



Les Clubs

MEURTHE-ET-MOSELLE

AéroClub de Blainville

Route Nationale - 54300 LUNÉVILLE

06 60 78 24 55

Aéro-Club de l'Est

Aérodrome de Nancy-Malzéville

Section Vol à Voile - 54220 MALZÉVILLE

06 60 93 44 69

Site Internet : <http://planeur.nancy.free.fr/>

Aéro-club Albert Mangeot

Plateau Ste-Barbe - BP 7

54550 PONT-ST-VINCENT

03 83 47 33 54

Site Internet : <http://acam54.free.fr/>

Chambley

Aérodrome de Nancy - Malzéville

54130 SAINT MAX

06 78 43 11 93

Site Internet : <http://chambleyvoltige.free.fr/>

MOSELLE

Aéro-club / Vol à Voile

19, route de Sarrebourg - 57400 SARREBOURG

03 87 23 76 48

Espoir Aéronautique de Sarreguemines

BP 315 - 57200 SARREGUEMINES CEDEX

Aéro-club de Basse Moselle

Place de l'Arc en Ciel - BP 60057

57970 YUTZ CEDEX

03 82 56 14 27

VOSGES

Epinal Vosges Planeurs

7, chemin de la Mare aux Fées

88000 CHANTRAINE

06 86 44 51 10